



Association Equi'Max

« Pour la promotion du commerce équitable en Bourgogne »

Année 8
Numéro 28

Juillet - août -
septembre 2010

Edito

Une autre configuration...

L'année 2009 est classée depuis l'Assemblée Générale du 15 mai dernier, et 2010 est bien engagée avec quelques changements.

2009 s'est terminée en donnant de bons résultats de fond tant au niveau des activités qu'au niveau financier. Par contre, nos animatrices Laure et Chloé laissaient entendre leur désir d'arrêter leur contrat en début d'année 2010. Cela s'est traduit par leur départ au 1^{er} mars 2010, l'une ayant trouvé un emploi à Paris, et l'autre pour raisons familiales. Ceci a été conjugué à l'arrivée à échéance d'un des deux emplois tremplins fin juin 2010.

Sachant que les collectivités partenaires doivent faire face à des impératifs financiers, aggravés par la crise, et le tout dans un climat plutôt morose, nous avons dû revoir nos orientations, nos méthodes de travail et notre organisation générale tout en gérant nous même l'association durant deux mois.

L'Assemblée générale a donc statué sur les orientations suivantes :

- Maintenir notre mission principale (promotion du commerce équitable) en renouvelant un emploi sur les deux.
- Réorganisation de la partie commerciale en autonomisant au maximum les grosses commandes, qui n'étaient pas gérables compte tenu de nos locaux tout en continuant d'honorer les petites commandes.
- Recadrage du Conseil d'Administration : le départ des animatrices et leurs réflexions sur notre fonctionnement, le manque de clarté par rapport aux responsabilités vis à vis des partenaires (co-présidence) et une faiblesse notoire dans la dynamique générale font que la nouvelle organisation est redevenue classique (président, vice-président...).

En conséquence, nous revenons à une structuration classique avec Florent comme président et toutes les responsabilités sont assurées par les sept administrateurs, avec l'arrivée d'un nouveau membre : Jean-Christophe Tardivon.

Les groupes de travail fonctionnent toujours.

A ce jour, nous sommes en recrutement d'une aide administrative (CAE passerelle présenté par la Mairie de Dijon) et cela pour un an.

Charlotte ayant en peu de temps la maîtrise du fonctionnement, Equi'Max est sur de nouveaux rails.

On vous attend, venez nous aider, il y a des occupations pour toutes les compétences.

Pierre Beaumier

Max Havelaar - en bref

L'Amérique latine s'installe au Cabaret Sauvage

[Max Havelaar France](#) apportait son soutien au **Cabaret Sauvage** les 16, 17 et 18 juillet à l'occasion du *Festival Sin Fronteras* sur la thématique « Colombie », une occasion de mêler culture, engagement et commerce équitable.

Pendant 3 jours, le Cabaret Sauvage s'est transformé en carrefour de l'Amérique du Sud : Maisons couleurs ocre, trésors des peuples amérindiens, gâteaux saupoudrés d'or et jungle amazonienne ; un stand, Malongo, y proposait du café, expresso & frappé ; Les spectateurs ont également pu découvrir un grand nombre d'animations pour les enfants, sur l'art culinaire et la culture colombienne.

L'actu du Commerce Equitable

Commerce équitable en Afrique du Sud

On aura beaucoup entendu parler de l'Afrique du Sud ces derniers mois. Le seul pays d'Afrique suffisamment riche et stable pour pouvoir actuellement accueillir une coupe du monde de football. Avec une croissance économique de 5% par an en moyenne depuis une dizaine d'années, le PIB de l'Afrique du Sud représente 25% de la totalité du PIB du continent. Mais cette richesse apparente cache des inégalités très fortes entre les pauvres et les plus riches. Le commerce équitable a donc toute sa place en Afrique du Sud et aide certains paysans pauvres à sortir de la misère. Profitons donc de l'impact médiatique de la coupe du monde dans ce pays pour nous intéresser aux productions qui bénéficient de la labellisation FLO en Afrique du Sud.

Le rooibos est une plante endémique d'Afrique du Sud. Bien qu'appelée thé rouge, cette boisson que l'on peut boire chaude ou froide est en fait une infusion de fins morceaux fermentés. L'arbre n'étant pas de la même famille que le théier, elle ne contient pas de théine et est riche en substances anti oxydantes. Les membres de la coopérative Heiveld la cultive, la transforme et la commercialise depuis 2001. Située au nord du Cap, à l'ouest du Great Karoo plateau dans la région du Suid Bookeveld, elle a été fondée pour faire face au problème de pauvreté dans cette région où les paysans cultivant le rooibos avaient du mal à vivre de leur travail. Leur rooibos est cultivé sans pesticide et a obtenu la certification bio d'Ecocert en 2001. Ils sont ensuite rentrés dans la démarche du commerce équitable et ont commencé à exporter leur production vers l'Europe. Fondée par 14 membres il y a dix ans, elle en compte aujourd'hui une soixantaine. Les retombées économiques du commerce équitable ont, entre autres, aidé les paysans les plus précaires à s'en sortir et permis de financer des écoles, le transport scolaire et l'eau courante¹.

Mais l'Afrique du Sud est aussi bien connue pour ses vins. Depuis quelques années, certaines coopératives se sont lancées dans le commerce équitable pour trouver des débouchés commerciaux pour leurs vins. C'est le cas par exemple des vins Thandi, dans la vallée d'Elgin à 60 km à l'est du Cap. Dans les années 90, avec la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud, la communauté noire Thandi rachète peu à peu des terres à vignes. Les vins issus de cette production seront les premiers au monde à être certifiés par FLO en 2003 et pourront être exportés vers l'Europe (Belgique, Pays-Bas) et les Etats-Unis. En 2007, les revenus seront suffisants pour que la communauté puisse en bénéficier (crèches, formations technique des adultes pour réduire les pesticides et engrais...). Aujourd'hui la coopérative transforme 1300 tonnes de raisins et l'intégralité des vins qu'elle commercialise est certifiée par FLO².

Stellar Winery produit elle 4500 tonnes de raisins bio. Une grande partie des vins qu'elle commercialise est certifiée par FLO. Elle est située, dans la région du Namaqualand à 300 km au nord du Cap. Les retombées du commerce équitable permettent de financer des projets comme la formation des adultes sur l'informatique, l'achat d'ordinateurs portables, la création d'un potager bio pour les membres de la coopérative³.

Dans la lignée de la coupe du monde, cette année, la coopérative s'est même lancée dans la construction d'un terrain de football. En effet le foot est très prisé par les jeunes en Afrique du Sud, mais il manque terriblement d'infrastructures pour pouvoir être développé⁴.

Vincent Derain

¹ <http://www.heiveld.co.za>

² <http://www.thandiwines.com>

³ <http://www.stellarorganics.com/about.php>

⁴ <http://www.maxhavelaarfrance.org/Afrique-du-Sud-Quand-le-Fairtrade>

Dossier

La coopérative Taïtmatine au Maroc

L'huile d'argan est un produit de tradition marocaine qui connaît un franc succès dans les pays du Nord depuis ces dernières années, notamment dans le domaine cosmétique. Cette huile est fabriquée dans des coopératives exclusivement féminines situées au Sud du Maroc ; elles ont un rôle social très fort car elles offrent aux femmes des milieux ruraux la possibilité de travailler et de vivre en totale autonomie.

La coopérative de Taïtmatine se trouve à l'entrée du village de Tiout, caractérisé par sa magnifique palmeraie qui s'étend au pied de l'Anti-Atlas. Une source très importante jaillit en amont du village, qui permet l'irrigation de la palmeraie et des autres cultures pratiquées à l'ombre des palmiers. Et surtout, Tiout bénéficie d'un microclimat idéal pour le reboisement de l'arganier. En effet, cet arbre ne pousse que dans des conditions très particulières, ce qui explique que les tentatives de cultures dans d'autres pays aient toujours échouées.

La coopérative regroupe 90 femmes et produit de l'huile alimentaire ou cosmétique. Le procédé de fabrication est le suivant : les femmes récoltent les fruits de l'arganier puis en récupèrent les noyaux. Ces noyaux sont ensuite concassés pour dégager l'amandon qui sera à son tour pressé pour obtenir l'huile. Pour garantir une huile de haute qualité, l'industrialisation du procédé n'est pas possible et toutes les étapes sont donc réalisées manuellement, ce qui permet de valoriser le savoir-faire ancestral de ces femmes.

Inaugurée en Octobre 2002, la coopérative a été financée par la Principauté de Monaco et réalisée par l'association marocaine « Ibn Al Baytar » (du nom d'un grand botaniste et apothicaire du XII^{ème} siècle), dont les domaines d'actions s'inscrivent dans une démarche de développement durable des plantes médicinales marocaines au Maroc, à savoir concilier le progrès économique et social et la préservation de l'environnement, à travers les actions suivantes :

- La protection de l'environnement par la promotion et la protection des plantes médicinales marocaines ;
- La défense des Indications Géographiques ;
- La promotion de la femme en milieu rural par la réalisation d'activités génératrices de revenus basées sur les plantes médicinales ;
- La promotion de l'économie sociale et solidaire et du commerce équitable.

Ibn Al Baytar entend donner la priorité aux femmes du milieu rural dont les possibilités d'acquérir un revenu sont très réduites, car elles sont des acteurs centraux dans le développement du milieu rural.

Dans le domaine du commerce équitable, la coopérative de Taïtmatine travaille aujourd'hui avec Alter Eco ; les femmes touchent 40 Dirhams par kilo d'amandons concassés là où une employée dans une filière conventionnelle touche une rémunération de l'ordre de 15 Dirhams. Finalement, la bouteille est achetée environ 8€ pour 250ml d'huile là où le marché conventionnel valorise le même volume de produit fini à 4,5€. Ce prix équitable permet également de verser une prime à la coopérative pour le financement de projet à caractère collectif. Dans le cas de la coopérative de Taïtmatine, la prime a été réinvestie dans de nouveaux locaux pour permettre aux femmes de travailler dans des conditions de confort supérieures.



Maryline Chatar

Du côté d'Equi'Max

Bilan de la dixième quinzaine du commerce équitable :

Comme vous le savez, nous avons cette année diminué la multiplicité de nos activités, et favorisé le renouvellement par l'innovation à une trop grande dispersion.

C'est ainsi que nous avons monté un partenariat avec l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) et le Photo Université Club pour réaliser une expo intitulée « Vice-versa, producteurs d'ici et de là bas » ; les panneaux ainsi créés nous montrent des moments de vie agricole, au nord comme au sud, et resserviront de plus à de futures manifestations.

Pour étayer cette exposition, nous avons eu le privilège des témoignages d'un producteur de coton d'une coopérative camerounaise, ajouté à ceux d'un producteur et d'un agronome d'une coopérative haïtienne de café. Par manque de disponibilité, nous n'avons malheureusement pas pu y ajouter certains témoignages de producteurs locaux, reportés aux années à venir.

Ces deux interventions ont eu lieu lors d'un second partenariat inédit pour la quinzaine, lors de la projection du film « vers un commerce équitable », suivie d'un débat, le tout animé par Laurent Houy Château, de l'association « les Colporteurs ».

Notre ami camerounais Robert a pu de plus s'exprimer lors de la dernière nouveauté de cette mouture 2010, dernière mais non des moindres, un débat ayant pour thème : « les politiques d'achats de produits équitables en collectivités, quels sont les freins à la mise en place de tels achats ? Quelles solutions existent déjà et lesquelles sont à inventer ? »

Nous souhaitons à ce sujet saluer l'intérêt des divers institutionnels pour cette réunion informative, ainsi que le professionnalisme de Guillaume Cantillon (juriste et consultant indépendant auprès de collectivités sur les politiques d'achats durables), Cathy Gabrielczyk (commerciale pour la SCOP Ethiquable) et Emilie Durochat (chargée de mission territoire de Commerce Equitable à la PFCE) qui l'ont orchestrée.

Toutes ces nouveautés ne nous ont pas empêchés d'assurer divers stands informatifs et de dégustation, entre autre au « Caf&Co », des interventions en milieu scolaire ainsi que le traditionnel concert de fin de quinzaine, cette année sis en plein centre ville, dans le parc Darcy, grâce à la collaboration de la Ville de Dijon.

Merci donc à tous nos partenaires qui nous ont facilité la tâche, chacun à leur manière, ainsi qu'à chaque bénévole et participant.

Florent Tupin

Vos prochains rendez-vous

- Le 12 septembre, sur le Velo Tour Toison d'Or, à Dijon : stand d'information et de dégustation.
- Comme chaque année, plusieurs manifestations auront lieu en novembre à l'occasion du mois de l'Economie Sociale et Solidaire. L'agenda vous sera communiqué dès que possible.